

No 75-005-M au catalogue
ISSN 2292-3799
ISBN 978-0-660-71999-3

Statistiques sur le travail : Documents techniques

Rémunération et salaire — Guide d'utilisation des indicateurs de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail et de l'Enquête sur la population active

Par Eesha Kirubaharan et André Bernard

Date de diffusion : le 27 juin 2024



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

1	Introduction	4
2	Caractéristiques de la rémunération selon les données de l'EERH et du salaire selon les données de l'EPA	5
2.1	Définitions et populations cibles	5
2.2	Sources des données et méthodes de calcul	6
2.3	Niveaux de désagrégation et produits disponibles	6
3	Variations de la rémunération et du salaire	7
3.1	Effets de glissement annuel	7
3.2	Effets de composition et indice à pondération fixe	9
4	Conseils sur l'utilisation des deux indicateurs	11
4.1	Exemple utilisant la rémunération hebdomadaire moyenne selon les données de l'EERH	12
4.2	Exemple utilisant le salaire horaire moyen selon les données de l'EPA.....	13
	Renseignements supplémentaires	14
5	Annexe 1	15

Rémunération et salaire — Guide d'utilisation des indicateurs de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail et de l'Enquête sur la population active

Par Eesha Kirubaharan et André Bernard

1 Introduction

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) et l'Enquête sur la population active (EPA) sont deux grandes enquêtes mensuelles sur les statistiques du travail menées par Statistique Canada.

L'EERH est fondée sur une combinaison de données administratives sur l'emploi salarié et de données d'enquêtes-entreprises et fournit un portrait mensuel de l'emploi salarié, de la rémunération et des heures travaillées par industrie détaillée aux niveaux national, provincial et territorial. L'EPA est une enquête mensuelle auprès des ménages dont l'objectif principal est de classer la population âgée de 15 ans et plus en trois catégories mutuellement exclusives par rapport au marché du travail : les personnes occupées, les chômeurs et les personnes inactives. L'EPA sert à produire les principaux indicateurs mensuels du marché du travail, comme le taux d'emploi et le taux de chômage.

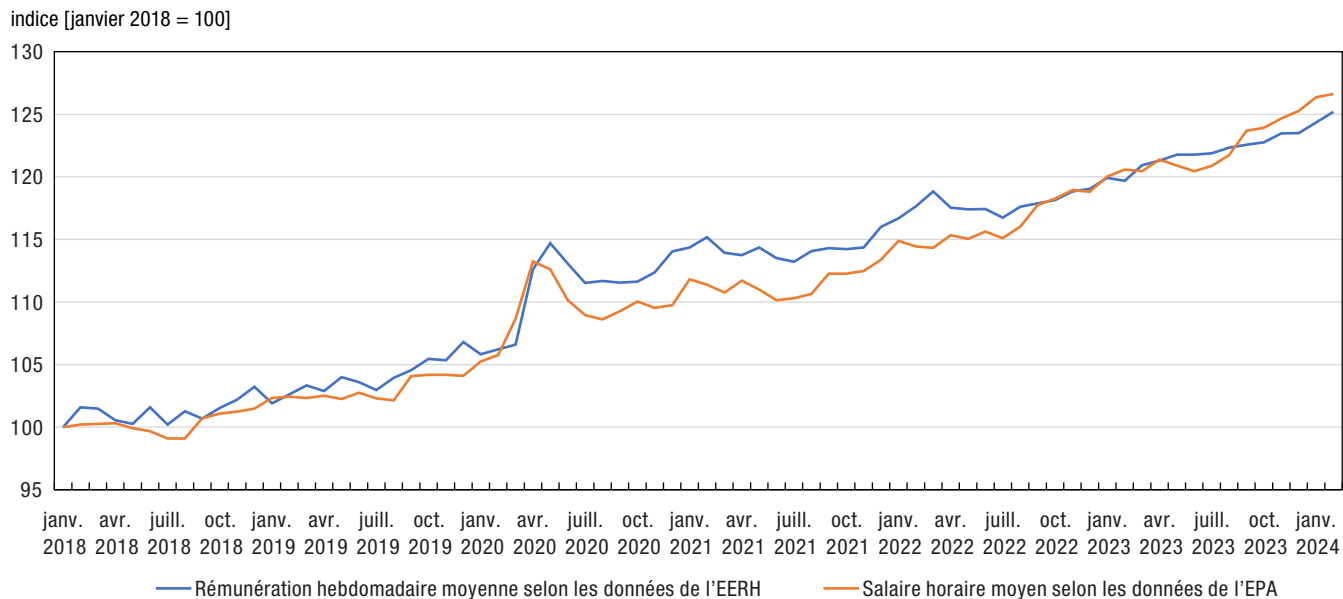
L'EERH et l'EPA fournissent chacune des indicateurs mensuels de la rémunération reçue par les employés. Dans l'EERH, les estimations de la rémunération sont exprimées en **rémunération hebdomadaire moyenne**. Elles sont calculées pour les employés salariés et sont disponibles par industrie et par province ou territoire. Dans l'EPA, les estimations du salaire sont exprimées en **salaire horaire moyen** et en **salaire hebdomadaire moyen** et sont disponibles selon les caractéristiques sociodémographiques.

Les variations sur 12 mois de la **rémunération hebdomadaire moyenne** (selon les données de l'EERH) et du **salaire horaire moyen** (selon les données de l'EPA) renseignent sur la dynamique actuelle des salaires et sont deux des indicateurs du marché du travail les plus couramment utilisés. Bien que les concepts associés aux deux séries diffèrent, ils se suivent généralement de près, surtout sur de plus longues périodes. Par exemple, de janvier 2019 à février 2024, la rémunération hebdomadaire moyenne selon les données de l'EERH a augmenté de 22,9 %, tandis que le salaire horaire moyen selon les données de l'EPA a progressé de 23,7 % (graphique 1).

Il arrive cependant que des différences soient observées sur des périodes plus courtes. Par exemple, la croissance sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne selon les données de l'EERH est demeurée d'environ 3 % de juin 2022 à décembre 2022, tandis que la croissance du salaire horaire moyen selon les données de l'EPA était d'environ 5 % au cours de la même période. Lorsqu'elles se produisent, ces différences peuvent rendre l'interprétation de ces deux séries plus difficile pour les utilisateurs de données.

Ce document fournit de l'information pour aider les analystes à utiliser ces deux séries. Il commence par définir chaque indicateur et par mettre en évidence les principales différences conceptuelles et de mesure. Il comprend ensuite un aperçu des différentes causes possibles des variations pour chaque indicateur et conclut en fournissant des conseils aux utilisateurs de données sur les situations où il convient d'utiliser chaque indicateur.

Graphique 1
Rémunération hebdomadaire moyenne selon les données de l'EERH et salaire horaire moyen selon les données de l'EPA



Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau 14-10-0063-01; Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, tableau 14-10-0203-01.

2 Caractéristiques de la rémunération selon les données de l'EERH et du salaire selon les données de l'EPA

La présente section donne un aperçu des principales caractéristiques des deux indicateurs, y compris leurs définitions respectives et les populations cibles, les sources de données et la méthodologie de calcul, ainsi que les niveaux de désagrégation disponibles.

2.1 Définitions et populations cibles

La rémunération de l'EERH et le salaire de l'EPA représentent la rémunération brute de l'employé avant toute retenue à la source.

Dans l'EERH, la rémunération comprend la paie régulière, les heures supplémentaires et les primes, les commissions et d'autres types de paiements spéciaux. Elle exclut les allocations et les avantages imposables, certains types d'indemnités non salariales ainsi que les cotisations patronales à l'assurance-emploi, au Régime de pensions du Canada ou au Régime de rentes du Québec (RPC/RRQ), aux régimes d'assurance-maladie provinciaux, aux caisses d'indemnisation des accidents du travail et à d'autres régimes de prévoyance.

Dans l'EPA, le salaire est déclaré avant impôts et déductions et comprend les pourboires, les commissions et les primes. Le salaire dans cette enquête est recueilli pour les employés travaillant dans tous les secteurs, à l'exclusion du travail autonome¹. Dans l'EPA, un employé est une personne qui fait un travail quelconque pour un employeur dans le cadre d'un emploi ou dans une entreprise, soit dans le secteur public, soit dans le secteur privé.

Les employés qui travaillent dans le secteur agricole ou dans une entreprise qui n'est pas actuellement classée sous un code du SCIAN, les travailleurs familiaux non rémunérés, le personnel militaire, ainsi que les travailleurs occasionnels pour lesquels un feuillet T4 n'est pas requis, sont exclus de la population cible de l'EERH.

1. Contrairement à l'EPA, les estimations de la rémunération de l'EERH comprennent les travailleurs autonomes qui possèdent une entreprise constituée en société avec des employés. Dans l'EERH, ces personnes seraient classées dans la catégorie des « propriétaires actifs » et dans la catégorie des « autres salariés ». Il convient également de noter que depuis mars 2020, les données sur le salaire des travailleurs autonomes ont été recueillies dans le cadre de l'EPA, mais qu'elles ne sont pas incluses dans les estimations officielles du salaire de l'EPA.

Les personnes qui habitent dans des réserves ou dans d'autres établissements autochtones, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes, les personnes vivant en établissement et les ménages situés dans des régions extrêmement éloignées où la densité de population est très faible sont exclus de la population cible de l'EPA.

2.2 Sources des données et méthodes de calcul

La rémunération hebdomadaire moyenne selon les données de l'EERH est calculée en combinant les renseignements des relevés de retenue salariale (formulaire PD7) reçus de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et les renseignements des répondants à l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises (ERE). La rémunération de l'EERH est calculée en fonction des **heures effectivement travaillées** de l'employé pour toute une période de paie. Par conséquent, les fluctuations de la rémunération hebdomadaire moyenne peuvent être attribuées en partie aux variations du nombre d'heures travaillées par les employés.

Le salaire horaire moyen de l'EPA est calculé en combinant les réponses des répondants des ménages aux questions concernant les salaires et traitements, la fréquence de la paie et les heures de travail. Le salaire de l'EPA est calculé en fonction du **nombre habituel d'heures** de travail d'un employé. En général, le nombre habituel d'heures de travail d'un employé ne change pas entre les mois de référence. Par conséquent, les variations des heures de travail devraient avoir une incidence minimale sur les mouvements à court terme de la série sur le salaire horaire moyen de l'EPA.

La distinction entre le nombre habituel d'heures de travail et les heures effectivement travaillées a une incidence importante sur l'interprétation des deux séries. Dans l'EPA, les estimations salariales (fondées sur le nombre habituel d'heures de travail) continueraient de refléter le salaire habituel des employés même s'ils s'absentent du travail sans rémunération (par exemple, en raison d'une maladie, d'une invalidité, de responsabilités personnelles ou familiales, de vacances ou d'un conflit de travail). En revanche, les estimations de la rémunération de l'EERH ne comprendraient que la rémunération touchée pour les heures rémunérées réelles. Par conséquent, un conflit de travail majeur pourrait avoir une incidence sur les estimations de la rémunération hebdomadaire moyenne dans l'EERH, mais pas sur les estimations du salaire horaire moyen dans l'EPA².

L'EPA est fondée sur un plan de sondage avec renouvellement de panel, et les répondants sont interviewés pendant six mois consécutifs. Chaque mois, un sixième de l'échantillon de l'EPA est renouvelé. Les renseignements sur le salaire sont recueillis pour les employés au cours de la première interview (le premier mois) et sont mis à jour si le répondant change d'emploi ou de situation d'emploi au cours d'un mois subséquent. Dans le cadre de l'EERH, les estimations de la rémunération sont fondées sur les renseignements les plus récents disponibles, même si les employés ne changent pas d'emploi ou de situation d'emploi. Par conséquent, pour ce qui est de refléter les changements de la dynamique des variations salariales, les estimations de la rémunération de l'EERH peuvent être légèrement plus rapides que les estimations du salaire de l'EPA.

2.3 Niveaux de désagrégation et produits disponibles

L'annexe 1 présente une liste des tableaux accessibles au public de la rémunération hebdomadaire moyenne selon les données de l'EERH et du salaire horaire moyen selon les données de l'EPA.

La rémunération hebdomadaire moyenne de l'EERH est disponible par industrie détaillée (Système de classification des industries de l'Amérique du Nord [SCIAN]), jusqu'au niveau de désagrégation de code à quatre chiffres. Elle peut également être ventilée par province et territoire et par type d'employé (les employés à salaire fixe, les salariés rémunérés à l'heure et les autres).

Le salaire horaire moyen de l'EPA est disponible selon la province et le territoire, l'âge, le sexe, la durée d'emploi et la permanence de l'emploi, la profession, le statut syndical et le type de travail (c.-à-d. à temps plein ou à temps partiel). Il est également disponible par industrie (SCIAN), mais généralement jusqu'au niveau de désagrégation de code à deux chiffres. Les totalisations personnalisées peuvent être produites à l'aide des fichiers de microdonnées de l'EPA, y compris les [fichiers de microdonnées à grande diffusion de l'EPA](#).

2. Dans l'EERH, il est prévu que les grands conflits de travail entraînent des répercussions directes sur les mesures de l'emploi salarié et des heures travaillées, tandis que la rémunération hebdomadaire moyenne ne devrait être touchée que de manière indirecte. Par exemple, si les employés touchés par un conflit ont une rémunération plus faible, leur retrait de l'emploi salarié aurait une incidence à la hausse sur la rémunération hebdomadaire moyenne pour le mois.

Le tableau 1 présente un résumé des principales caractéristiques (définitions, populations cibles, sources de données, périodes de référence, niveaux de désagrégation disponibles) des deux indicateurs.

Tableau 1
Sommaire des caractéristiques de la rémunération de l'EERH et du salaire de l'EPA

Caractéristique	Rémunération de l'EERH	Salaire de l'EPA
Définition	<p>La rémunération de l'EERH correspond à la rémunération brute d'un employé, selon les feuilles de paie brutes imposables, avant toute retenue à la source.</p> <p>La semaine de référence pour toutes les estimations de l'EERH correspond à la dernière semaine du mois de référence.</p>	<p>Le salaire de l'EPA désigne le salaire habituel d'un employé à son emploi principal. Le salaire est déclaré avant impôts et déductions et comprend les pourboires, les commissions et les primes.</p> <p>La semaine de référence de l'EPA correspond habituellement à la semaine où tombe le 15 du mois.</p>
Population cible	Les employés salariés qui reçoivent une rémunération pour des services rendus au Canada, ou pour une absence payée par l'employeur, et pour lesquels l'employeur est tenu de remplir un feuillet T4 de l'Agence du revenu du Canada (ARC).	La population civile âgée de 15 ans et plus qui travaille dans un emploi ou une entreprise pour un employeur, que ce soit dans le secteur public ou privé.
Sources des données	<p>Dossiers administratifs : Formulaires de relevés de retenue salariale (PD7) reçus de l'Agence du revenu du Canada (ARC). La source des formulaires PD7 comprend tous les employeurs qui effectuent des versements au titre de l'impôt sur le revenu des employés ou de cotisations au Régime de pensions du Canada (RPC), au Régime de rentes du Québec (RRQ) ou au régime d'assurance-emploi.</p> <p>Réponses aux enquêtes-entreprises : Enquête sur la rémunération auprès des entreprises (ERE).</p>	Réponses à l'enquête auprès des ménages : Les données sur les salaires dans l'EPA sont recueillies à partir des réponses à l'enquête. L'intervieweur obtient habituellement les renseignements relatifs aux membres du ménage auprès d'un membre bien informé du ménage.
Méthodes de calcul	<p>Les estimations de la rémunération hebdomadaire moyenne sont calculées à l'aide d'une combinaison de dossiers administratifs et de résultats de l'ERE.</p> <p>La rémunération de l'EERH est calculée en fonction des heures effectivement travaillées de l'employé pour toute une période de paie. Par conséquent, les fluctuations de la rémunération hebdomadaire moyenne peuvent être attribuées en partie aux variations du nombre d'heures travaillées par les employés.</p>	<p>Le salaire horaire moyen de l'EPA est calculé en combinant les réponses à un certain nombre de questions d'enquête concernant les salaires et traitements, la fréquence de la rémunération et les heures de travail.</p> <p>Le salaire de l'EPA est calculé en fonction du nombre habituel d'heures de travail par un employé.</p>
Niveaux de désagrégation disponibles	La rémunération de l'EERH peut être ventilée par industrie en fonction du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) (jusqu'au niveau de code à quatre chiffres de l'industrie), par province et territoire, et par type d'employé (c.-à-d. salariés rémunérés à l'heure, employés à salaire fixe et autres).	Le salaire de l'EPA peut être ventilé selon l'industrie (selon les secteurs du SCIAN de code à deux chiffres), la province et le territoire, la profession (selon la Classification nationale des professions), l'âge, le sexe, la durée d'emploi et la permanence (c.-à-d. permanente ou temporaire), la couverture syndicale et le type de travail (c.-à-d. à temps plein ou à temps partiel).

3 Variations de la rémunération et du salaire

Les tendances de la rémunération et du salaire peuvent refléter les changements des conditions sous-jacentes de l'économie et du marché du travail. Par exemple, le resserrement des conditions du marché du travail associé aux pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs peut entraîner une hausse du salaire et de la rémunération. En revanche, les ralentissements économiques et les niveaux plus élevés de chômage peuvent exercer une pression à la baisse sur le salaire et la rémunération. Cela dit, ces variations peuvent refléter d'autres facteurs statistiques et de composition. Des exemples de ces facteurs sont présentés ci-dessous.

3.1 Effets de glissement annuel

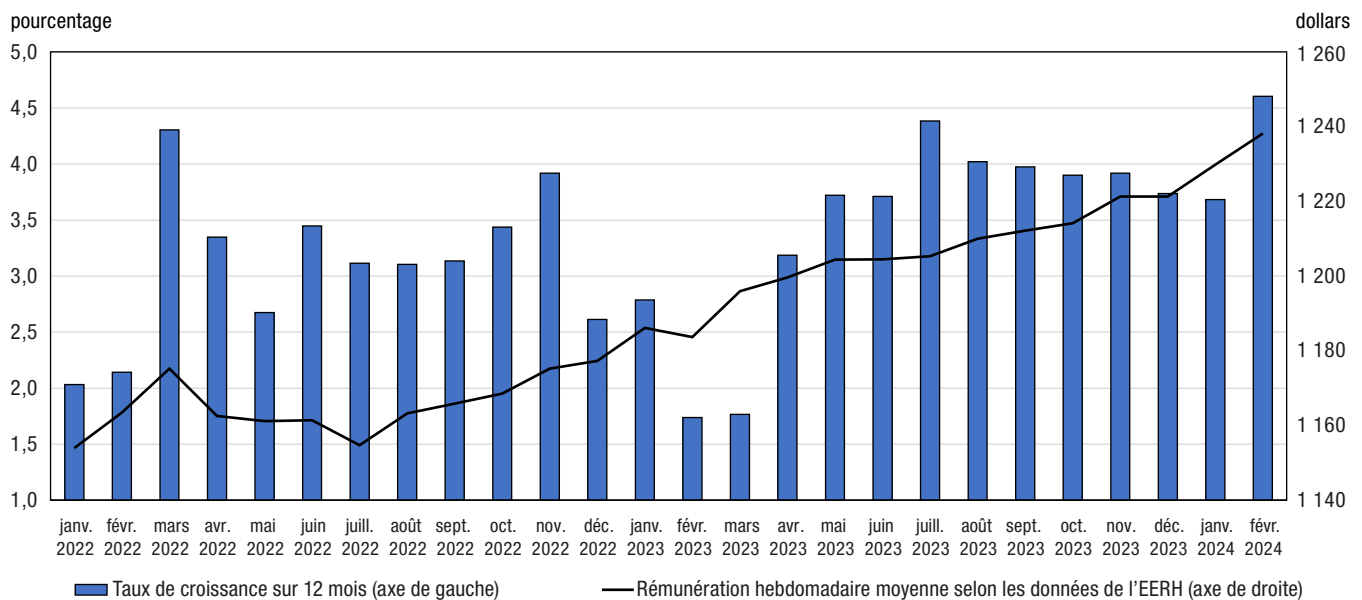
Les estimations de la rémunération dans l'EERH et les estimations du salaire dans l'EPA sont le plus souvent présentées en fonction des taux de croissance sur 12 mois. La croissance de la rémunération et du salaire sur 12 mois désigne la variation en pourcentage entre le niveau de la rémunération ou du salaire du mois en cours et le niveau du même mois civil de l'année précédente (aussi appelé l'année de référence). Les effets de glissement annuel font référence à l'incidence qu'ont les variations enregistrées 12 mois plus tôt sur la tendance du mois courant.

Lorsqu'une estimation de la rémunération ou du salaire atteint un sommet de tendance à court terme au cours du mois de référence, cela peut avoir un effet à la baisse sur la croissance sur 12 mois pour le mois en cours. De même, lorsqu'une estimation de la rémunération ou du salaire a atteint le point le plus bas d'une tendance à court terme au cours du mois de référence, cela peut faire croître la tendance sur 12 mois pour le mois en cours.

Par exemple, la rémunération hebdomadaire moyenne de l'EERH a atteint un sommet en mars 2022 (graphique 2). Par conséquent, le taux de croissance sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne était plus faible en mars 2023, s'établissant à 1,7 %, avant d'augmenter pour se chiffrer à 3,1 % en avril de la même année. De même, le salaire horaire moyen dans l'EPA a atteint son niveau le plus bas en juin 2021 (graphique 3). Par conséquent, le taux de croissance sur 12 mois du salaire horaire moyen a augmenté pour passer de 3,7 % le mois précédent à 5,0 % en juin 2022, avant de diminuer pour s'établir à 4,4 % en juillet de la même année.

Il convient de noter que les effets de glissement annuel peuvent se refléter différemment dans les deux enquêtes. Cela est en partie attribuable au fait que les semaines de référence de l'EERH et de l'EPA diffèrent (la semaine de référence de l'EPA est généralement au milieu du mois et la semaine de référence de l'EERH se rapproche de la fin du mois).

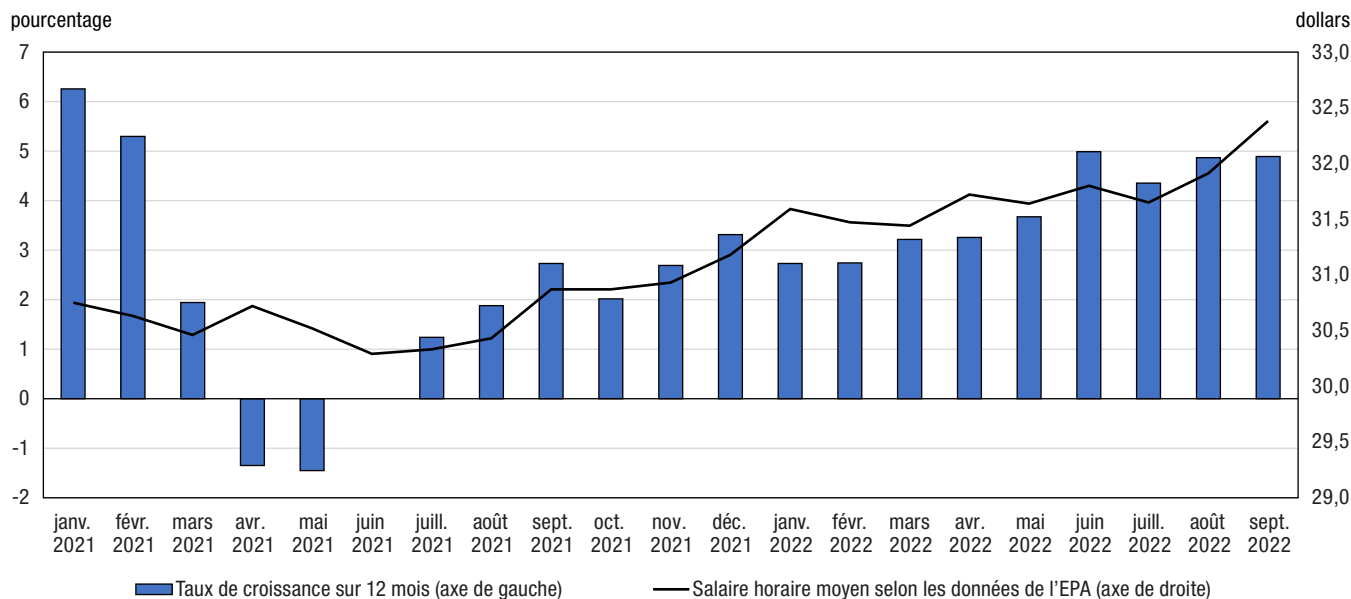
Graphique 2
Rémunération hebdomadaire moyenne selon les données de l'EERH et taux de croissance sur 12 mois



Source : Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, tableau 14-10-0203-01.

Graphique 3

Salaires horaires moyens selon les données de l'EPA et taux de croissance sur 12 mois, janvier 2021 à décembre 2022



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau 14-10-0063-01.

3.2 Effets de composition et indice à pondération fixe

Les variations de la rémunération et du salaire selon les deux enquêtes peuvent refléter des changements dans la composition de l'emploi et le nombre d'heures travaillées. Parmi les exemples de ces changements figurent les variations du nombre de travailleurs rémunérés à l'heure par rapport à ceux à salaire fixe dans une industrie donnée, les déplacements d'emplois à salaires plus bas vers des emplois à salaires plus élevés et les augmentations ou les diminutions du nombre d'heures travaillées. Comme il a été mentionné précédemment, étant donné que les données sur la rémunération de l'EERH sont fondées sur les heures effectivement travaillées et que les données sur le salaire de l'EPA sont fondées sur le nombre habituel d'heures de travail, les estimations de l'EERH sont plus susceptibles d'être touchées par les changements dans le nombre d'heures travaillées que celles de l'EPA, surtout à court terme.

Au cours des premiers mois de la pandémie de COVID-19, la croissance de la rémunération et du salaire a connu des pics pendant les périodes où des employés moins bien rémunérés, dans des secteurs comme les services d'hébergement et de restauration ainsi que le commerce de détail, ont été mis à pied ou ont été autrement incapables de travailler. Une fois que les restrictions de santé publique ont été assouplies, un bon nombre de ces employés ont repris le travail, ce qui a entraîné une diminution de la rémunération moyenne et du salaire moyen (graphiques 4 et 5). Des tendances semblables ont été observées à d'autres moments pendant la pandémie, lorsque des fluctuations de l'emploi ont été enregistrées en réponse à l'évolution des mesures de santé publique.

Afin de contrôler les effets de composition, une série sur le salaire horaire moyen à pondération fixe a été introduite dans l'EPA, en gardant constante la répartition des employés selon la profession et la durée d'emploi. De même, une série sur la rémunération hebdomadaire moyenne à pondération fixe a été créée dans l'EERH, en gardant constante la répartition des employés par secteur. Ces séries sont régulièrement mises à jour et accessibles aux utilisateurs de données³.

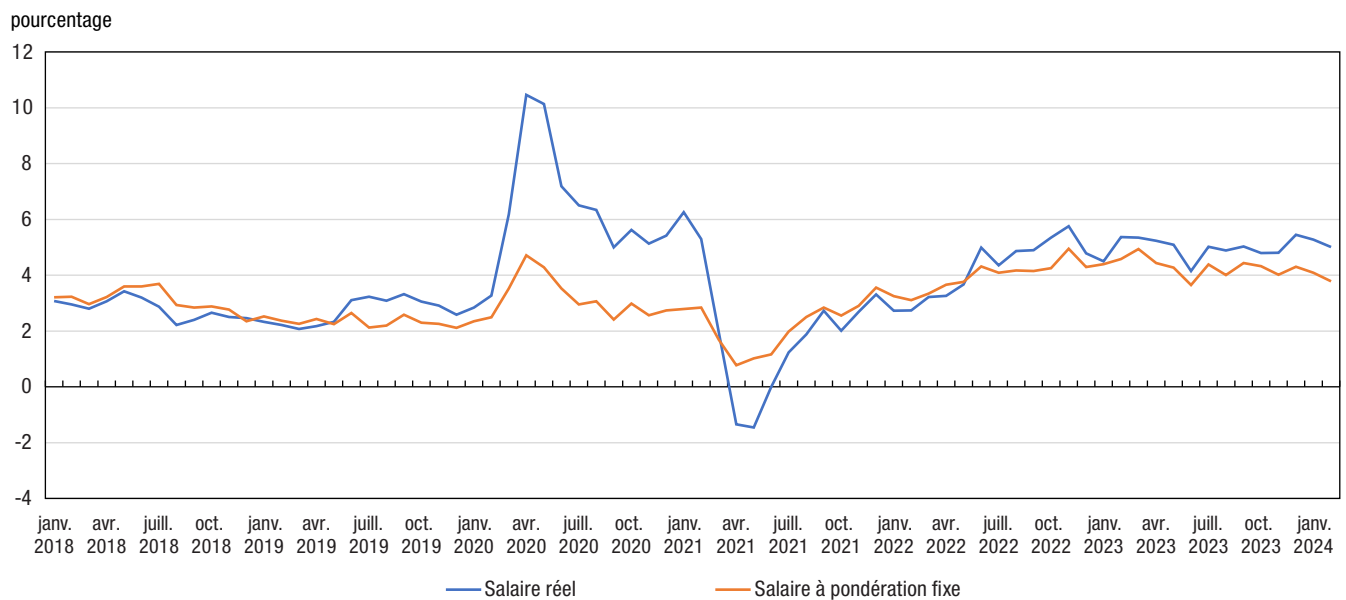
Le maintien de la répartition de l'emploi selon l'industrie permet de contrôler les changements dans la composition de l'emploi et peut aider à brosser un tableau plus clair des variations des salaires des employés. Les séries d'indices à pondération fixe pour la rémunération et le salaire ont été particulièrement utiles pendant la pandémie

3. Les données sur la rémunération hebdomadaire moyenne à pondération fixe de l'EERH et les données sur les salaires horaires à pondération fixe de l'EPA sont disponibles aux moyens de totalisations spéciales.

de COVID-19, car de nombreux secteurs moins bien rémunérés ont été touchés par les restrictions en matière de santé publique, tandis que d'autres secteurs, comme les services professionnels, scientifiques et techniques, ont enregistré une croissance soutenue et robuste.

Comme le montrent les graphiques 4 et 5, les séries d'indices à pondération fixe pour le salaire horaire moyen (selon les données de l'EPA) et la rémunération hebdomadaire moyenne (selon les données de l'EERH) ont été beaucoup moins touchées par les restrictions à court terme en matière de santé publique que les séries réelles sur la rémunération et le salaire.

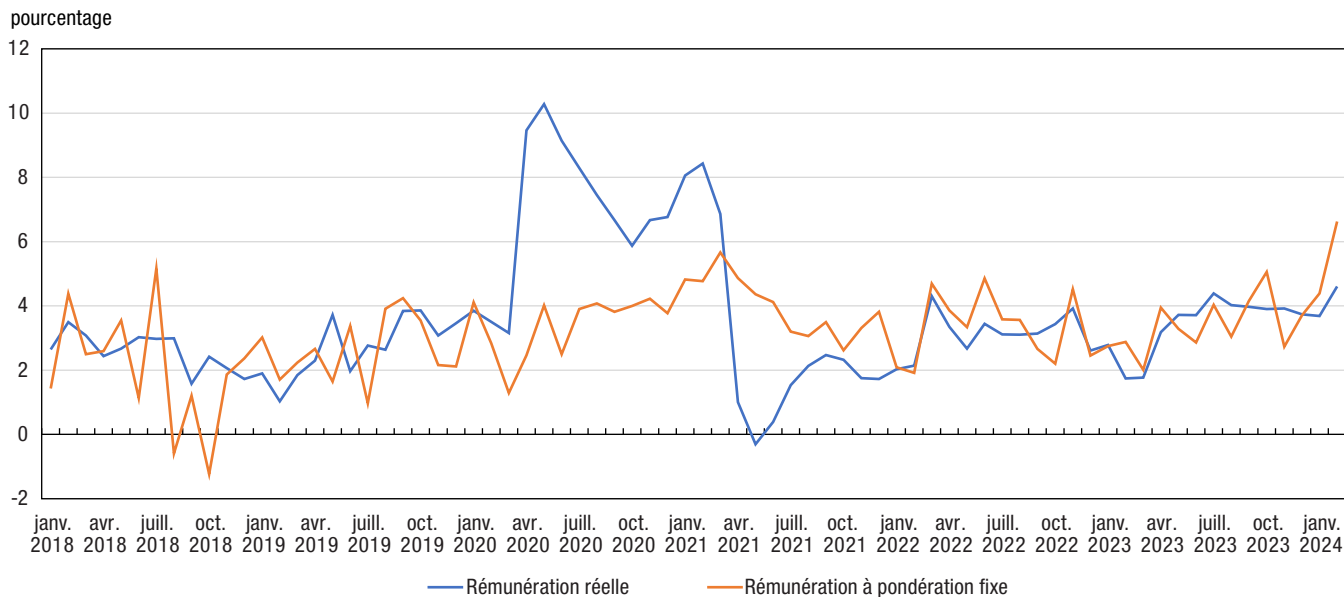
Graphique 4
Taux de croissance sur 12 mois du salaire horaire moyen réel et du salaire horaire à pondération fixe selon les données de l'EPA



Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau 14-10-0063-01 et totalisation personnalisée.

Graphique 5

Taux de croissance sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne réelle et de la rémunération hebdomadaire à pondération fixe selon les données de l'EERH



Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, tableau 14-10-0203-01 et totalisation personnalisée.

4 Conseils sur l'utilisation des deux indicateurs

La rémunération hebdomadaire moyenne selon les données de l'EERH et le salaire horaire moyen selon les données de l'EPA sont des indicateurs de grande qualité qui fournissent des renseignements fiables sur la situation actuelle du marché du travail. Ensemble, les estimations du salaire et de la rémunération fournissent un portrait complet de la dynamique salariale au Canada, y compris les taux de rémunération que les employés sont prêts à accepter pour une heure de travail, et la rémunération réelle reçue par les employés après la prise en compte de leurs heures effectivement travaillées, pour leur population cible respective.

De manière générale, les données sur la rémunération hebdomadaire moyenne de l'EERH seront les plus utiles dans les analyses macroéconomiques axées sur les tendances de la rémunération réelle reçue par les employés, et lorsque des renseignements détaillés par industrie sont nécessaires. Par ailleurs, les données sur le salaire horaire moyen de l'EPA seront les plus utiles dans les analyses au niveau de la personne qui mettent l'accent sur les taux de rémunération selon les caractéristiques sociodémographiques, comme l'âge, le sexe, le niveau de scolarité, la profession et la situation syndicale. De plus, contrairement à l'EERH, l'EPA peut être utilisée pour effectuer des recherches personnalisées sur les salaires au moyen de micro-données, les personnes étant l'unité d'observation⁴.

Chaque source de données a ses points forts et ses points faibles. Étant donné que l'EERH repose en grande partie sur un recensement des données administratives sur la paie, elle est moins sujette à des erreurs dues à l'échantillonnage que l'EPA. D'autre part, les données de l'EPA sont plus actuelles — les données de l'EPA sont diffusées peu après la fin du mois de référence, soit environ deux mois avant la diffusion des données de l'EERH.

Comme toutes les enquêtes, l'EPA et l'EERH sont sujettes à des erreurs dues à l'échantillonnage et à des erreurs non dues à l'échantillonnage. Comme expliqué précédemment, les variations sur 12 mois dans les deux séries peuvent refléter l'évolution des conditions du marché du travail, mais également les effets de glissement annuel et de composition. Dans tous les cas, les utilisateurs sont vivement encouragés à prendre en compte les renseignements provenant de plus d'un mois et à interpréter les deux séries dans le contexte de leurs tendances à long terme.

4. Les fichiers de microdonnées à grande diffusion de l'EPA sont disponibles pour les chercheurs. Dans certaines conditions, il est également possible de consulter les fichiers de microdonnées complets de l'EPA à des fins de recherche et de modélisation par l'intermédiaire du réseau des centres de données de recherche de Statistique Canada.

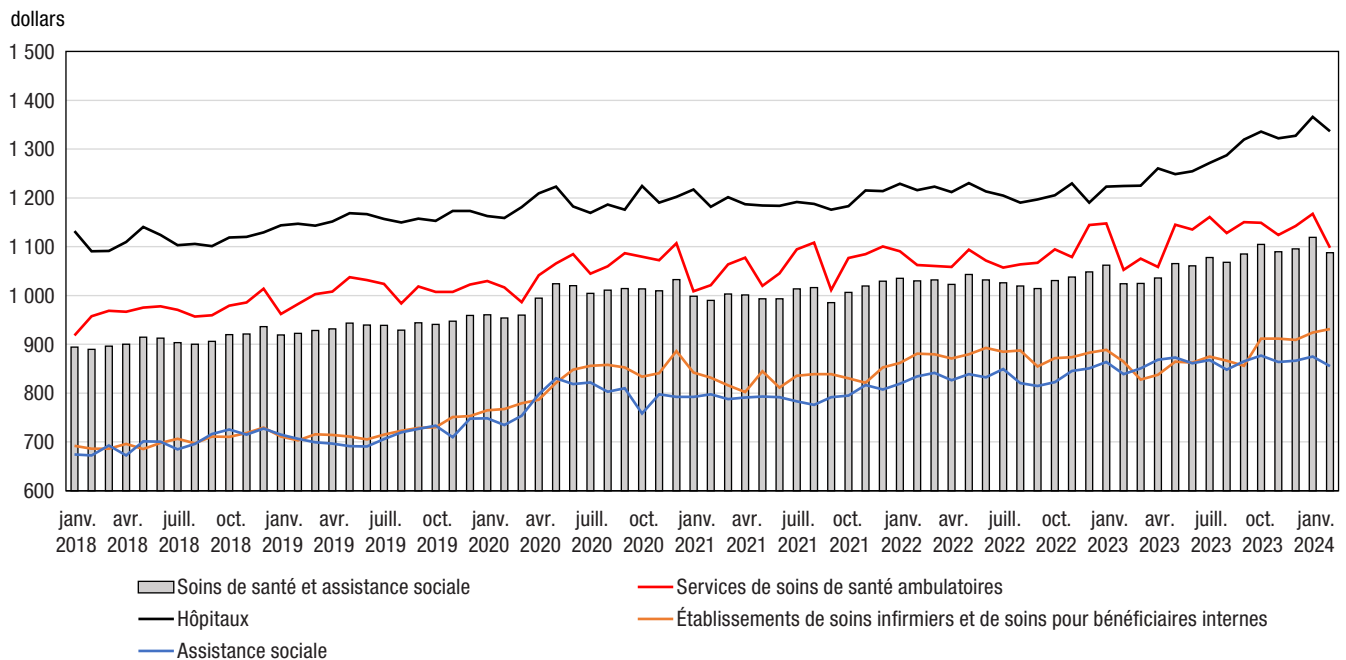
Des exemples d'utilisation des données de l'EERH sur la rémunération hebdomadaire moyenne et des données de l'EPA sur le salaire horaire moyen à des fins d'analyse sont fournis ci-dessous.

4.1 Exemple utilisant la rémunération hebdomadaire moyenne selon les données de l'EERH

La rémunération dans l'EERH, lorsqu'elle est ventilée par industrie, peut fournir des renseignements utiles sur divers secteurs de l'économie. Par exemple, la rémunération hebdomadaire moyenne dans les soins de santé et l'assistance sociale a, de manière globale, affiché une tendance à la hausse de 2018 à 2023. La ventilation par sous-secteur révèle que les employés des hôpitaux et des services de soins de santé ambulatoires gagnent généralement beaucoup plus, en moyenne, que les employés des établissements de soins infirmiers et ceux de l'assistance sociale (voir le graphique 6). De décembre 2022 à février 2024, la croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne dans les hôpitaux a dépassé celle de l'ensemble du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (voir le graphique 7).

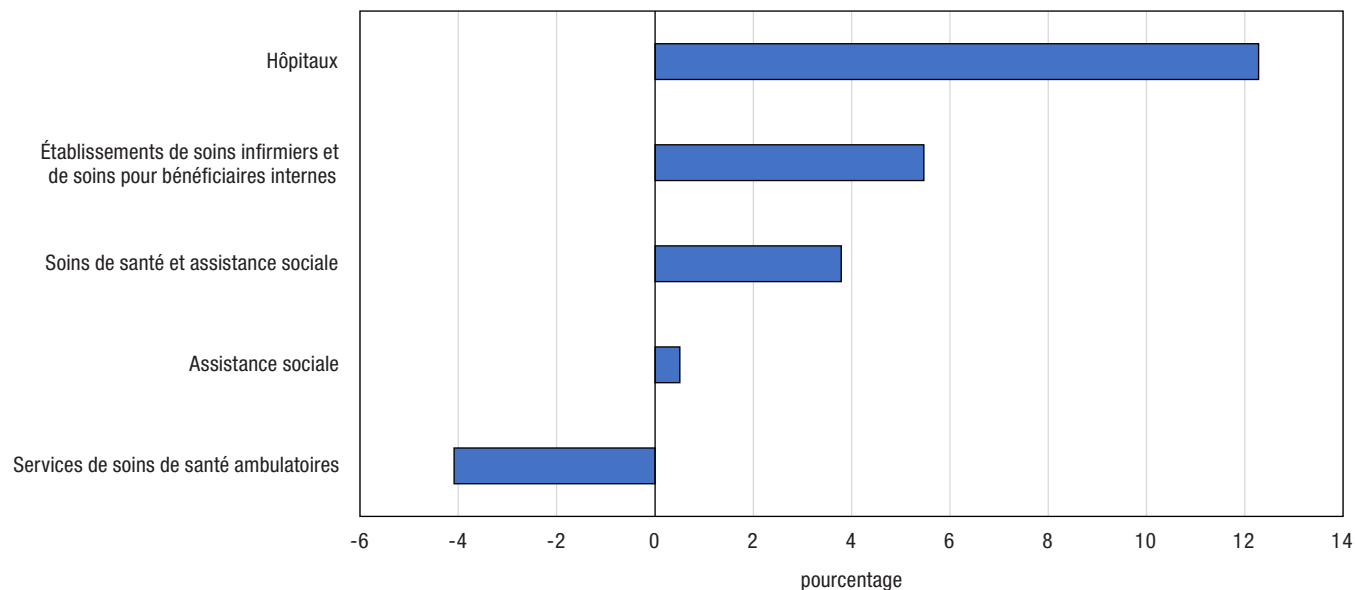
Les données sur la rémunération de l'EERH peuvent également être combinées aux tendances de l'emploi salarié et du nombre moyen d'heures travaillées pour produire des profils sectoriels plus complets.

Graphique 6
Rémunération hebdomadaire moyenne dans les soins de santé et l'assistance sociale selon les données de l'EERH, désaisonnalisée



Source : Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, tableau 14-10-0203-01.

Graphique 7
Variation (pourcentage) de la rémunération hebdomadaire moyenne, certains sous-secteurs, décembre 2022 à février 2024



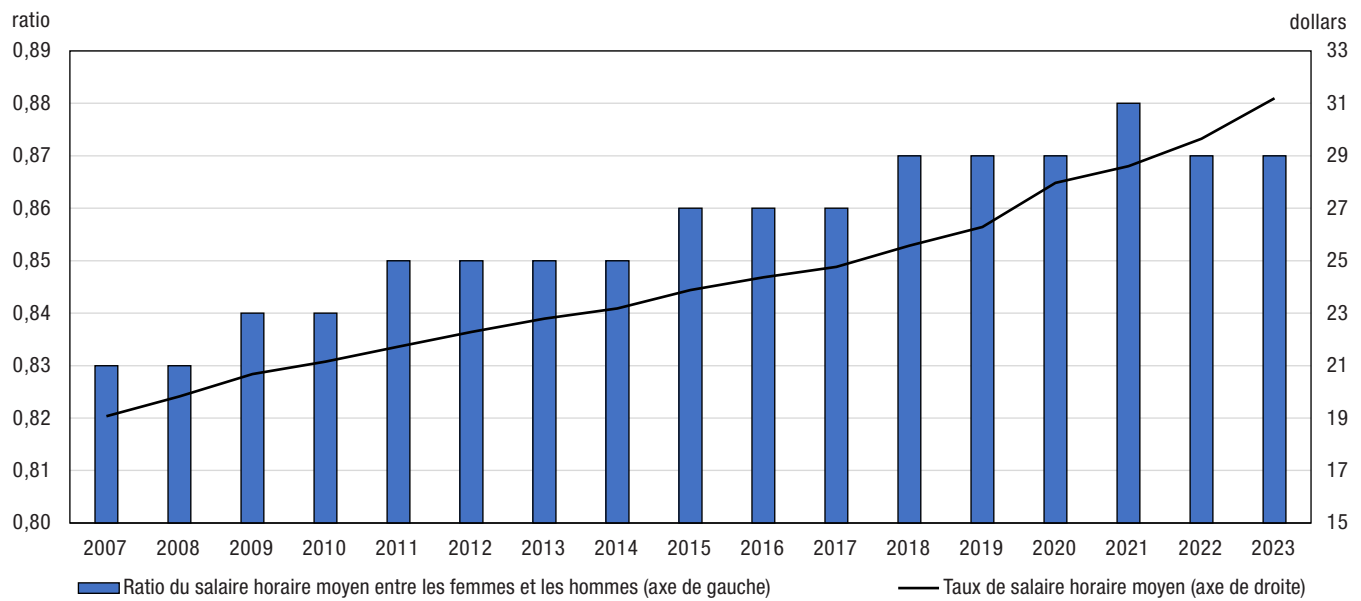
Source : Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, tableau 14-10-0203-01.

4.2 Exemple utilisant le salaire horaire moyen selon les données de l'EPA

Les données sur le salaire de l'EPA, lorsqu'elles sont croisées par caractéristiques sociodémographiques, peuvent être utilisées pour surveiller les différences entre les taux de salaire horaire des hommes et des femmes au Canada, aussi appelé [l'écart salarial entre les sexes](#). Le ratio du salaire entre les sexes peut servir à déterminer la proportion d'un dollar que les femmes gagnent pour chaque dollar gagné par les hommes. Cette mesure est calculée en divisant le salaire horaire moyen des femmes par le salaire horaire moyen des hommes dans l'EPA (graphique 8).

Une [étude récente](#) utilisant des données de l'EPA a illustré comment les statistiques agrégées de l'écart salarial entre les sexes de 2007 à 2022 masquaient les expériences distinctes de divers groupes, notamment les Autochtones vivant hors réserve, les immigrants qui se sont établis au Canada dans l'enfance et ceux qui se sont établis au Canada à l'âge adulte. Une [étude antérieure](#) de Statistique Canada avait également montré que l'écart salarial entre les sexes avait diminué de 1998 à 2018, et que cette réduction s'expliquait en grande partie par des changements dans la répartition des hommes et des femmes entre les professions, l'augmentation du niveau de scolarité des femmes, ainsi que la diminution de la proportion d'hommes dans les emplois syndiqués.

Graphique 8
Taux de salaire horaire moyen chez les femmes et ratio du salaire horaire moyen entre les femmes et les hommes, toutes professions confondues



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau 14-10-0417-01.

Renseignements supplémentaires

Statistique Canada. 2024. [Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail](#). Produit n° 72-203 au catalogue de Statistique Canada.

Statistique Canada. 2020. [Guide de l'Enquête sur la population active](#). Produit n° 71-543 au catalogue de Statistique Canada.

5 Annexe 1

Tableau A.1

Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, Tableaux relatifs à la rémunération

14-10-0203-01	Rémunération hebdomadaire moyenne selon l'industrie, données mensuelles non désaisonnalisées
14-10-0204-01	Rémunération hebdomadaire moyenne selon l'industrie, données annuelles
14-10-0205-01	Rémunération horaire moyenne des salariés rémunérés à l'heure, selon l'industrie, données mensuelles non désaisonnalisées
14-10-0206-01	Rémunération horaire moyenne des salariés rémunérés à l'heure, selon l'industrie, données annuelles
14-10-0209-01	Rémunération horaire moyenne (incluant le temps supplémentaire) des employés à salaire fixe, selon l'industrie, données mensuelles non désaisonnalisées
14-10-0210-01	Rémunération horaire moyenne (incluant le temps supplémentaire) des employés à salaire fixe, selon l'industrie, données annuelles
14-10-0213-01	Indice à pondération fixe de la rémunération horaire moyenne pour l'ensemble des salariés, selon l'industrie, données mensuelles
14-10-0216-01	Rémunération hebdomadaire moyenne (incluant le temps supplémentaire) pour l'ensemble des salariés selon la taille d'entreprise, données trimestrielles non désaisonnalisées
14-10-0217-01	Rémunération hebdomadaire moyenne (incluant le temps supplémentaire) pour l'ensemble des salariés selon la taille d'entreprise, données annuelles
14-10-0220-01	Emploi et rémunération hebdomadaire moyenne (incluant le temps supplémentaire) pour l'ensemble des salariés selon l'industrie, données mensuelles désaisonnalisées, Canada
14-10-0221-01	Emploi, rémunération horaire et hebdomadaire moyenne et heures hebdomadaires moyennes selon l'industrie, données mensuelles désaisonnalisées
14-10-0222-01	Emploi, rémunération horaire et hebdomadaire moyenne (incluant le temps supplémentaire) et heures hebdomadaires moyennes pour l'ensemble des industries excluant les entreprises non classifiées, données mensuelles désaisonnalisées
14-10-0223-01	Emploi et rémunération hebdomadaire moyenne (incluant le temps supplémentaire) pour l'ensemble des salariés selon la province et le territoire, données mensuelles, désaisonnalisées

Tableau A.2

Enquête sur la population active, Tableaux relatifs au salaire

14-10-0063-01	Salaires des employés selon l'industrie, données mensuelles non désaisonnalisées
14-10-0064-01	Salaires des employés selon l'industrie, données annuelles
14-10-0065-01	Salaires des employés selon la permanence de l'emploi et la couverture syndicale, données mensuelles non désaisonnalisées
14-10-0066-01	Salaires des employés selon la permanence de l'emploi et la couverture syndicale, données annuelles
14-10-0109-01	Répartition des salaires hebdomadaires selon le genre de travail, données mensuelles non désaisonnalisées (x 1 000)
14-10-0110-01	Répartition des salaires hebdomadaires selon le genre de travail, données annuelles (x 1 000)
14-10-0113-01	Répartition des salaires horaires selon le genre de travail, données mensuelles non désaisonnalisées (x 1 000)
14-10-0114-01	Répartition des salaires horaires selon le genre de travail, données annuelles (x 1 000)
14-10-0134-01	Salaire hebdomadaire moyen, taux de salaire horaire et heures habituelles hebdomadaires moyennes selon la situation syndicale, données annuelles
14-10-0320-01	Heures habituelles et salaires moyens selon certaines caractéristiques, données mensuelles non désaisonnalisées
14-10-0413-01	Répartition des salaires hebdomadaires selon la profession, données annuelles
14-10-0414-01	Répartition des salaires horaires selon la profession, données annuelles
14-10-0417-01	Salaire des employés, ratio du salaire moyen et ratio du salaire médian entre les femmes et les hommes selon la profession, données annuelles
14-10-0418-01	Salaires horaire et hebdomadaire moyens et heures habituelles hebdomadaires moyennes selon le groupe autochtone
14-10-0426-01	Salaire des employés selon la profession, données mensuelles non désaisonnalisées
14-10-0428-01	Répartition des salaires hebdomadaires selon la profession, données mensuelles non désaisonnalisées
14-10-0429-01	Répartition des salaires horaires selon la profession, données mensuelles non désaisonnalisées